



Accueil L'association L'information Nous Soutenir Nos actions Espace Librairie Contact

Décryptage

LP Jeunes

Editorial

Le fil d'actualité

La revue de presse

Les Tribunes

Liberté politique TV

La Parole à...

Recherche



Inscrivez-vous  
La newsletter Décryptage

Email :

Se connecter sur Liberté Politique

Accueil / L'information / Le fil d'actualité / Une Journée du Travail Invisible le 04 avril, 2012

LE FIL D'ACTUALITÉ COMMUNIQUÉ

## Une Journée du Travail Invisible le 04 avril, 2012

Paru le 29 mars 2012



Le 4 avril, le **Mouvement Mondial des Mères International** (MMMI) présentera sa douzième édition de la Journée du travail invisible. L'AFSP s'en réjouit car ceci prolonge l'année européenne du bénévolat (2011) au cours de laquelle la Fédération européenne des AFC avait tenu en novembre dernier à Bruxelles une conférence sur *l'apport du « travail invisible » à la création de richesse – valeur ajoutée de la cohésion sociale*. L'AFSP publie le Communiqué de presse intégral du MMMI.

Bruxelles, le 26 mars 2012 – Le **04 avril 2012**, le MMMI, *Mouvement Mondial des Mères International*, célébrera la douzième édition consécutive de la **Journée du travail invisible**. Il y a deux ans, à l'initiative de l'association Canadienne AFEAS (Association Féminine d'Education et d'Action Sociale), cette journée devenait « nationale » au Canada avec l'adoption d'une motion désignant le **premier mardi d'avril « Journée du travail invisible »** en reconnaissance de l'apport essentiel de ce **travail familial de CARE** pour la société.

Cette année, sous l'impulsion de l'association Européenne FEFAP (Fédération Européenne des Femmes Actives en Famille), **la délégation Europe du MMMI marquera cette importante journée en disant MERCI aux parents et aux aidants, qui, sans relâche, éduquent et prodiguent des soins à leurs enfants et leurs proches malades, handicapés ou en perte d'autonomie.**

Le MMMI invite la société à célébrer cette journée, et à valoriser l'apport essentiel de ce travail « invisible ». Cette Journée nationale du travail invisible est une initiative dont l'objet est de sortir de l'ombre ce travail et de mener des actions pour en obtenir la reconnaissance sociale et économique. Selon le MMMI, **des solutions concrètes** pour reconnaître le travail invisible seraient, entre autres, **d'inclure le travail familial non rémunéré dans le calcul du PIB pour mieux prendre en compte son importance, d'inclure les interruptions de carrière à des fins familiales dans le calcul de la retraite et de continuer à œuvrer pour de meilleures solutions de conciliation professionnelle/familiale pour les parents.**

La reconnaissance du travail invisible progresse lentement. Pourtant, des milliers d'heures non calculées comme apport à notre société, restent invisibles. Soulignons que les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes sont, en partie, attribuables à cette non reconnaissance et au partage inéquitable de ce travail, pourtant essentiel à la cohésion et au développement de notre société. Une **récente étude anglaise**<sup>[1]</sup>, auprès de 3000 mères, calculait que les mamans consacrent plus de 70 heures de travail par semaine à des activités familiales qui, si elles étaient rémunérées, vaudraient 3,500 euros par mois.

La « **Grande Enquête des Mères 2011** » lancée par le MMMI à travers l'Europe (en 10 langues) : [www.mmmeurope.org](http://www.mmmeurope.org), a elle aussi souligné l'immense besoin de reconnaissance des mères pour le rôle de parent et de CARE. Parmi les 11,000 réponses, nombreuses sont celles qui souhaitent la reconnaissance de l'importance du travail d'accompagnement et de soins effectués par la famille et des rôles de mère et de père. **Les familles, nous disent les répondantes, doivent être reconnues comme ressources majeures pour l'économie et comme source de cohésion sociale. En élevant leurs enfants, les mères et les pères travaillent pour le futur de nos sociétés.**

Anne-Claire de Liedekerke, présidente de la délégation Europe du MMMI, ajoute : « *Il est temps de redonner au travail d'éducation, d'accompagnement et de soin, (résumé par le mot anglais CARE) sa juste place. En Europe, une évolution très positive a donné aux européennes un meilleur accès au travail*

Association pour la Fondation de Service politique

Soutenez nos actions  
Faites un don

Abonnez vous !

Le réseau

Participer

Nous soutenir

S'informer

Nos prochains  
RENDEZ-VOUS

Avril 2012

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |

[PARIS] Les chrétiens au risque de l'abstention

[PARIS] Le peuple, la foule et la présidentielle

Liberté Politique  
BLOG



«Collectif pour la  
Confiance»

[Le blog ici](#)



«Le blog de Philippe  
Oswald»

[Son blog ici](#)



«Le blog d'Henri Hude»

[Son blog ici](#)

[Voir tous les blogs](#)

Dossiers  
THÉMATIQUES



«Protection sociale»

[Voir le dossier](#)



«Santé»

[Voir le dossier](#)



«Fraternité des Chrétiens  
Indignés»

[Voir le dossier](#)



«Immigration»

[Voir le dossier](#)



«Justice»

[Voir le dossier](#)

[Voir tous les dossiers](#)

TRIBUNES

*rémunéré, mais nous avons délaissé l'importance du travail familial invisible qu'accomplit la majorité silencieuse des parents, en élevant les futurs citoyens européens. Nous appelons à la reconnaissance et au soutien de ce travail essentiel»*

## A propos de la délégation Europe du MMMI

La Délégation Europe du MMMI (Mouvement Mondial des Mères International), est une ONG dont la mission est d'entendre et faire entendre la voix des mères dans la société et auprès des institutions européennes. Le MMMI a été fondé en 1947 ; il a le statut consultatif auprès de l'ONU depuis 1949. [www.mmmeurope.org](http://www.mmmeurope.org).

[1] \*Etude faite par OnePoll en mars 2011 pour l'agence Three. Le sondage fut effectué auprès de 3,000 mères d'enfants de moins de 16 ans en Grande-Bretagne. Le salaire annuel est calculé en évaluant la rémunération d'une tierce personne en charge du travail domestique (ménage, blanchisserie domestique et garde d'enfants).

### Du même auteur :

- + Queer Week : et la femme dans tout ça ?
- + Présidentielle 2012 : rapide retour sur un quin...
- + Présidentielle 2012 : rapide retour sur un quin... + « Faut-il sauver l'euro ? Peut-on sauver l'Euro...
- + Les quatre propositions de réforme & modernité

### Publier un commentaire

Nom / prénom \* :

Email \* :

Votre commentaire \* :

\* champs obligatoires

Publier un commentaire

Il y a 0 commentaire(s) sur ce contenu

## François Hollande pour le droit à la « peine de mort » pour soi-même

30 mars 2012 | Ludovic Coudert



Le 15 mars 2012, à l'émission Des Paroles et des actes, le candidat Hollande a conclu l'émission dans un style grandiloquent s...

Suite

### Sites PARTENAIRES

ICTHUS au service de la cité  
[www.ichtus.fr/](http://www.ichtus.fr/)

Génération Benoit XVI  
[www.generation-benoitxvi.com/](http://www.generation-benoitxvi.com/)

Drogue Danger Débat  
[www.drogue-danger-debat.org](http://www.drogue-danger-debat.org)

Association des Economistes Catholiques  
<http://aecfrance.new.fr/>

Collège des Bernardins  
<http://www.collegedesbernardins.fr/>

European Sunday Alliance  
<http://www.europeansundayalliance.eu/>

Cardinal Van Thuan International Observatory  
<http://www.vanthuanobservatory.org/?lang=en>

Voir les sites partenaires



Plan du site - Contact - Mentions légales - Presse - FAQ

© Copyright 2008 - 2011 - Association pour la Fondation de Service politique